

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs JP. LARDY, E. FARGIER, G.DOZ (+ proc de R. MOULIN), A. BASTIDE (+ proc de A. LOYET), S. CIVIER, J. DURIEU, P. GAILLARD, G. JALADE, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOILLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+proc de J. SEBASTIEN), G. SAUCLES, J. DAURY, J. SOUBEYRAND (+ proc de JY. PONTHER), M. MEISS, M. GUYON, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, A. LACOSTE (+ proc de M. DUBOIS), S. REYNIER, J. SARTRE (+proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON, J-C FLORY, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT
Mesdames F. DUMAS (+proc de F. NOGIER), MN. DURAND (+proc de M. BOUSCHON), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 39

Procurations : 10

Votants : 49

Absents : 6

Date de convocation : 5/04/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT, F. JOUFFRE, D. BERAL, et Mesdames M. ALLAMEL et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants

Objet : Manifestation Les AstroNomades - Demande de subvention

En 2012, la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals a souhaité organiser un événement fédérateur autour duquel les communes puissent se retrouver, qui serve la mise en valeur du territoire, tout en impliquant le public touristique.

Le thème de l'astronomie avait été choisi grâce à l'opportunité qui s'était présentée d'exposer un fragment de la météorite tombée en 1821 à Juvinas. Aussi, depuis 2012, une manifestation dénommée les AstroNomades valorise la culture scientifique (science de la Terre et des planètes) mais également le patrimoine local des communes qui accueillent l'événement.

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas souhaite perpétuer cet événementiel.

Les AstroNomades se déroulent sur trois jours en juillet et sur trois de nos communes (dont Aubenas pour la journée d'ouverture).

La manifestation change de thématique à chaque édition. Ces rencontres prévoient des animations entièrement gratuites pour le public : cafés-scientifiques, ateliers, conférences, balades, observations du ciel en nocturne etc.

Les partenaires sollicités sont : des associations à caractère scientifique (Clair d'étoiles et Brin d'Jardin de Chassiers, l'Arche des Métiers du Cheylard, Clapas de Fons, Planète Sciences de Grenoble par exemple), des associations plus culturelles et créatives, des professionnels mais aussi des élus et techniciens des communes et des bénévoles des associations locales.

Les scientifiques conviés sont astrophysiciens, spécialistes des sciences de la terre et des planètes, géologues, etc... La qualité des conférences et des échanges avec le public est garantie par la notoriété des personnalités invitées, proposées par Brigitte Zanda et Éric Lewin, co-directeurs scientifiques des AstroNomades, et qui ont en charge la constitution de l'équipe scientifique de chaque édition.

Pour organiser l'ensemble de la manifestation, le budget a été estimé pour 2019 à de 21 095 € TTC comprenant les frais de transport et de séjours des scientifiques, les animations, la communication, la logistique (sonorisation des conférences), les frais d'exposition etc...

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190411-DEL11042019-08-
DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

Afin de donner à cet événement le poids et le rayonnement qu'il mérite, il vous est proposé de solliciter auprès de nos partenaires institutionnels des subventions pour un montant total de 7500 € qui se répartissent comme suit :

- une aide financière de 3 000 € soit 14 % du coût total de la manifestation auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes ;
- une aide financière de 3 000 € de la commune d'Aubenas ;
- une aide financière de 1 500 € du Conseil Général de l'Ardèche au titre du FIL, Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De solliciter une aide financière de :
 - 3 000 € soit 14 % du coût total de la manifestation auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes ;
 - 3 000 € de la commune d'Aubenas ;
 - 1 500 € du Conseil Général de l'Ardèche au titre du FIL ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télétransmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 avril 2019
Le Président, Louis BUFFET

